



# ASSOCIATION SPRIET

20/33, rue Ferdinand Buisson - 59200 TOURCOING

Tel : 03 20 94 10 24

courriel : contact@association-spriet.fr

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU DIMANCHE 15 JUIN 2008 A LESQUIN

### liste des présents :

Branche Jules SPRIET-HAUWEL

Maurice et Thérèse SPRIET-BARAT  
Luc et Catherine SPRIET-LETURCQ  
Marie-Isabelle SPRIET  
Guy et Annie-Paule SPRIET-MAES

Branche Henri SPRIET-LEGROUX

Olivier et Stéphanie SPRIET-CREPILLON  
Sabine SPRIET-WAUQUIER  
Denis SPRIET  
Valérie SPRIET  
Aurélien SPRIET

Branche Pierre-François SPRIET-TIERS

François et Odette SPRIET-COQUANT  
Catherine SPRIET et Mikaël BASTIN  
David ANDRE  
Elisabeth et Michel PARSY-DESTOOP  
Julianne ANDRE  
Christophe et Anne-Sophie SPRIET

Branche Pierre-François SPRIET-CASTEL

Bernadette et Jacques COURMONT-DESIR

Branche Auguste SPRIET-DELOBEL

Michèle et Jean-Claude LEREST-CAUCHE

Branche Jean Baptiste SPRIET DUVILLER

Monique et Simon DUHEM-SPRIET

Branche Pierre LEHEMBRE-SPRIET

Jean-Paul et Mina BLANQUART-BENABDALLA

Branche Désiré SPRIET-REIMBAUX

Jean SPRIET  
Francis DANVERS  
Simone DANVERS

### liste des pouvoirs reçus :

Branche Jules SPRIET-HAUWEL

Mia STELANDRE-TRAPPENIERS  
Renée VANALDERWELT-SPRIET

as  
CS

	Noëlla et Joseph LOOTVOET-SPRIET Claire et Jean LICTEVOUT-SALEMBIER Marie-Agnès BECUWE-SPRIET
Branche Henri SPRIET-LEGROUX	Louis DUCHENE-CARLIER Geneviève DARRAS-SPRIET Marie VERDIER-SPRIET Patricia SPRIET Jean-Noël SPRIET-BOURDON
Branche Pierre-François SPRIET-TIERS	Marie PAQUIER-SPRIET Marie GORISSE-SPRIET Jean-Marie et Nicole SPRIET-CARTON Henri et Christiane SPRIET-LIENART Eric SPRIET Marguerite MORELLE
Branche Pierre-François SPRIET-CASTEL	Marie-France DESIR
Branche Auguste SPRIET-DELOBEL	Françoise TIERCE Sylvie SPRIET-SCHNEIDER Jacques SPRIET-WILMOT
Branche Jean Baptiste SPRIET DUVILLER	Paul THIEFFRY
Branche Désiré SPRIET-REIMBAUX	Léon DUBUS-LERICHE Odile SPRIET-PFLEGER
Branche Charles Théodore SPRIET-BAUVIN	Dominique SPRIET-STOLZ Marc DESMET-PACCOU Marie-Louise D'HALLUIN-DERYM Christine PIAT-SPRIET
Branche Louis SPRIET-HAUWEL	André DELCROIX-EMERY
Branche Henri SPRIET-DEMAYER	Anne-Marie SAUTOT-SPRIET
Branche Désiré SPRIET-SIX	Monique LEFAURE-SPRIET
Branche SPRIET-DUBOIS	Marcel SPRIET-LEMAHIEU
Branche Louis SPRIET-DUPONCHEL	Josette SERENELLI-SPRIET Arlette ONQUIERT-SPRIET
Branche Pierre-François SPRIET-SANDRA	Serge MONTENS-CREANCIER
Branche Alphonse SPRIET-RASSON	Jean-Jacques MOREAU-SPRIET
Branche Louis-Joseph SPRIET-DELCAMBRE	Thérèse SPRIET
Branche Charles SPRIET-BONTE	Jacqueline FOULON-BOUTIN

CS

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire à 16h30

### Mot d'accueil :

Le Président souhaite la bienvenue à tous les participants de cette Assemblée Générale ordinaire et remercie particulièrement François et Odette pour leur accueil et leur hospitalité. Il excuse les adhérents qui n'ont pas pu se libérer pour cette réunion, la plupart ayant envoyé un pouvoir pour les délibérations. Aujourd'hui c'est la fête des pères et il souhaite également une bonne fête à tous les papas présents.

Avant de commencer cette Assemblée Générale, il a le grand plaisir d'informer l'assistance que le secrétaire a constaté la présence de 20 adhérents ainsi que la réception de 37 pouvoirs, ce qui représente 57 votants, un chiffre important si on le compare aux 91 adhérents à jour de leur cotisation enregistrés à ce jour par le Trésorier.

De plus, en comparant ce chiffre de 57 votants aux chiffres des trois dernières assemblées générales, nous pouvons constater une augmentation significative. Le Président tient donc à remercier les adhérents pour leur présence ainsi que les absents qui ont donné pouvoir, tous ont montré par ce geste que notre association comptait pour eux.

Il faut souligner également que le pique nique a rassemblé 38 participants, nous pouvons donc considérer que cette journée est une réussite.

À présent, nous pouvons délibérer et l'Assemblée Générale ordinaire est déclarée ouverte.

### Rapport moral :

Le Président souhaite rappeler les objectifs de notre association, tels qu'ils sont décrits dans ses statuts :

- Entretenir, maintenir, resserrer les liens familiaux entre toutes les personnes portant le nom de SPRIET, affiliés ou descendants de l'un d'entre eux.
- Organiser la réunion familiale tous les cinq ans environ.
- Favoriser les rapports et échanges entre les membres permettant de réunir toutes informations sur la généalogie de la famille.

Notre association est donc manifestement à caractère familial et on peut affirmer que ses principales valeurs sont «rassemblement» et «généalogie». Nos actions et projets futurs doivent donc toujours être en accord avec celles-ci.

Le fait marquant de 2007 est naturellement le changement de Président, la passation ayant eu lieu lors de notre dernière Assemblée Générale le 3 juin 2007. En effet, après 30 années de bons et loyaux services à la tête de l'association qu'il a créée, Maurice a souhaité être déchargé de la gestion, mais il continue à siéger au Conseil d'Administration quand la maladie ne l'en empêche pas, et sa présence parmi nous aujourd'hui nous prouve son attachement à l'association.

D'ailleurs, en tant que Président de l'Association SPRIET jusqu'au 3 juin 2007, ce rapport moral est aussi le sien car il a contribué à nos réalisations et notamment :

- la publication du numéro 29 de notre revue La Tribu en janvier 2007,
- la création du site internet [www.association-spriet.fr](http://www.association-spriet.fr) ouvert le 14 mai 2007,
- l'adoption de statuts plus adaptés lors de notre Assemblée Générale le 3 juin 2007,
- le rassemblement familial à Hellemmes le 8 septembre 2007.

Comme va vous l'exposer Guy, notre Trésorier, l'année dernière nous avons comptabilisé 78 cotisations, chiffre inférieur à la vérité de nos encaissements. En fait, nous avons décidé que les adhésions à partir de septembre, c'est à dire enregistrées à partir de notre rassemblement à Hellemmes, seraient effectives sur l'année 2008. Ce nombre d'adhérents qui augmente est bien le signe d'un nouveau départ pour notre association.

Il va également vous être présenté et soumis à vos suffrages un projet de règlement intérieur, ce document doit être considéré comme le cadre organisationnel de nos actions futures et devra guider les prochaines réunions du Conseil d'Administration dans ses travaux.

Rapport financier :

Les comptes de l'année 2007 sont distribués aux personnes assistant à l'Assemblée Générale Ordinaire pour leur permettre de mieux suivre les explications du Trésorier.

**COMPTES 2007**

Dépenses informatique	299,16 €	Cotisation 07	1 300,00 €	66 cotisations
Frais divers de gestion	1 115,41 €	Dons	6,00 €	6 dons
Frais bancaires	6,50 €	Cession matériel	40,00 €	
Dépenses fête 8/9/2007	1 197,38 €	Produits fête 8/9/2007	884,25 €	
		Produits financiers	40,38 €	
		Créance à recevoir	180,00 €	
<b>Charges totales</b>	<b>2 618,45 €</b>	<b>Produits totaux</b>	<b>2 450,63 €</b>	
<b>Résultat 2007</b>	<b>-167,82 €</b>			
<u><b>A reporter :</b></u>				
Caisse	10,00 €			
CCP	261,07 €			
Caisse d'épargne	1 455,21 €			

A la lecture des comptes de résultat qui vous sont remis, on constate que le résultat d'exploitation est déficitaire de 167,82 euros. Ce résultat est attribué en partie à la fête de septembre pour laquelle la dépense en achat de tee-shirts était au-delà de nos ventes.

D'autre part, des dépenses de gestion et d'informatique ont également affecté le résultat.

Mais l'augmentation du nombre d'adhérents en 2008 nous permet d'envisager un budget prévisionnel équilibré.

Le 28 avril 2008, les comptes ont été vérifiés par Thérèse SPRIET-BARAT qui nous confirme une comptabilité exacte et rigoureusement tenue.

Quitus :

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

Adoption d'un règlement intérieur :

le Président rappelle les raisons de proposer un règlement intérieur. Ce règlement ne se substitue pas

CS  
CS

aux statuts il en est le complément en définissant les règles d'organisation de notre association.

Après lecture et discussion, le règlement intérieur proposé est adopté à l'unanimité

#### Renouvellement des membres du CA :

Le Président rappelle que les nouveaux statuts de l'Association SPRIET, votés l'année dernière, ont quelque peu modifié les règles d'élection au Conseil d'Administration.

En effet, l'article X prévoit désormais qu'il est constitué de 12 membres au moins et de 15 membres au plus, la durée de leur mandat ayant été ramenée de 6 à 3 ans.

Aujourd'hui le Conseil d'Administration est composé de 15 membres, dont 2 membres de droit par leur qualité de membre fondateur :

- Maurice SPRIET,
- Marie-Isabelle SPRIET,

et de 13 membres élus en Assemblée Générale ordinaire :

- François SPRIET, Bernadette COURMONT et Michel ROUVILLAIN, élus le 15 juin 2003 pour 6 ans, donc jusque 2009,
- Sabine SPRIET et Olivier SPRIET, élus le 13 juin 2004 pour 6 ans, donc jusque 2010,
- Denis SPRIET, Catherine ANDRE-SPRIET, Marie-France DESIR, Thérèse SPRIET et Jean-Paul BLANQUART, élus le 12 juin 2005 pour 6 ans, donc jusque 2011,
- Guy SPRIET, Louis DUCHENE et Herman SPRIET, élus le 3 juin 2007 pour 6 ans, donc jusque 2013.

Donc cette année nous n'avons pas d'élection au Conseil d'Administration mais cette précision n'était pas inutile. Les prochains élus le seront pour trois années.

Et le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'ils sont le moteur de notre association. Donc, tous sont incités à participer aux réunions trimestrielles pour apporter leurs idées et contribuer aux délibérations qui construiront nos projets.

#### Élection des deux vérificateurs aux comptes :

Les statuts de notre association prévoient dans leur article XXIII que les comptes doivent être vérifiés annuellement par deux vérificateurs aux comptes élus pour un an par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Deux candidats se présentent : Thérèse SPRIET-BARAT et Mikaël BASTIN  
Ils sont élus à l'unanimité.

#### Délibération sur le montant de la cotisation :

Le Président propose que le montant de la cotisation annuelle soit le même en 2009 que en 2008 c'est à dire 20 euros, ou 10 euros pour les adhérents de moins de trente ans.

La proposition est adoptée à l'unanimité

#### Assurance responsabilité civile de l'association :

Notre association n'est pas couverte pour sa responsabilité civile. Il est donc opportun de trouver un assureur qui puisse à moindre coût prendre en charge ce risque.

as CS

Le Conseil d'Administration se verra proposer à sa prochaine réunion des propositions de contrat.

### Questions diverses :

#### 1) Projets de l'Association :

Depuis quelque temps, nous souhaitons augmenter le nombre des adhésions, c'est ce que nous constatons cette année puisque 91 adhérents ont été comptabilisés en 2008. Il faut également rajeunir l'association et notamment faire venir les jeunes.

Pour cela, nous devons améliorer la communication de l'association : le site internet est opérationnel et consultable par toute personne adhérente ou non, à l'inverse de notre revue La Tribu qui est réservée aux seuls adhérents.

Il est proposé la mise en place d'une lettre d'information dont les destinataires seraient les adhérents mais aussi toute personne connue par l'association. Il est proposé que cette lettre d'information prenne la dénomination de «La Lettre de La Tribu». Cette proposition est adoptée. Il reste maintenant à en définir le contenu et la forme. Ce thème sera inscrit à l'ordre du jour du prochain CA.

#### 2) Désignation des responsables et membres des différentes commissions :

Commission informatique :

se proposent pour en être membres : Guy SPRIET, Maurice SPRIET, Aurélien SPRIET, Michel ROUVILLAIN et Olivier SPRIET.

Commission généalogique :

se proposent pour en être membres : Denis SPRIET, Guy SPRIET, Jean-Paul BLANQUART, Maurice SPRIET, Herman et Christina SPRIET, Bernadette COURMONT, Michel PARSY et Olivier SPRIET.

Responsables de branches :

Branche Jules SPRIET-HAUWEL	Guy SPRIET
Branche Louis SPRIET-HAUWEL	Guy SPRIET
Branche Pierre-François SPRIET-TIERS	François SPRIET
Branche Pierre-François SPRIET-CASTEL	Bernadette COURMONT-DESIR
Branche Henri SPRIET-LEGROUX	Denis SPRIET
Branche Ludovicus SPRIET-DANNEEL	Herman et Christina SPRIET
Branche Charles-Théodore SPRIET-DEMAYER	Catherine ANDRE-SPRIET
Branche Pierre LEHEMBRE -SPRIET	Jean-Paul BLANQUART

#### 3) Changement de la date des AG :

Il est proposé que la date des Assemblées Générales soit modifiée en décidant qu'elle ait lieu à une date fixe, par exemple dernier dimanche du mois de septembre ou deuxième dimanche du mois d'octobre. Il y a des avis pour et des avis contre, cette proposition sera donc étudiée au prochain CA.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 18h45

QS CS